

OFFRE 06 / OUVERTURE & CONTINUITÉ

CMD Faire durer

Préparation de l'ouverture, organisation et suivi du lieu de vie

Préparer le fonctionnement du lieu avec autant d'attention que sa construction.

VOTRE SITUATION

Votre lieu de vie approche de l'ouverture ou fonctionne déjà. Vous devez organiser l'accueil, clarifier les responsabilités et préserver la continuité lorsque les équipes, les bénévoles ou les partenaires changent.

Chez Moi Demain propose un accompagnement à tester en mission pilote : préparer le fonctionnement, organiser des revues périodiques et définir les mesures correctives ou les solutions de continuité avec les acteurs du lieu.



Axel Chauvin Architecte

POUR QUI ? Porteurs de la vie partagée, propriétaires et collectivités partenaires.

CE QUE LA MISSION COUVRE

01

Préparer l'ouverture

Identifier le responsable de la vie partagée, le budget de démarrage et les responsabilités. Préparer l'accueil des habitants et les relations entre les acteurs avant la livraison.

02

Suivre le fonctionnement

Organiser des revues périodiques des usages, des coûts, de l'entretien et de la participation des habitants. Examiner les difficultés et convenir d'actions correctives avec les responsables.

03

Anticiper la continuité

Préparer les changements d'équipe ou de partenaires. Examiner les relais en cas de départ d'un bénévole clé ou de difficulté d'un prestataire, sans prendre leur place au quotidien.

VOTRE LIVRABLE FINAL

Une ouverture et une continuité préparées : plan d'ouverture, matrice des responsabilités, suivi du fonctionnement et plan de continuité, dans un cadre pilote défini.

MISSION PILOTE À TESTER · Périmètre, moyens et suivi à convenir.

Comment le lieu fonctionnera-t-il dans la durée ?

Parlons de votre projet. chezmoidemain.com

OFFRE 06 / FAIRE DURER

Préparer la continuité

Une proposition de mission pilote, avant tout engagement de service récurrent.

DÉROULEMENT PROPOSÉ

01

Préparer

Organiser l'accueil, le budget de démarrage et les intervenants.

02

Clarifier

Identifier les responsables et les relations entre les acteurs.

03

Suivre

Examiner les usages, les coûts, l'entretien et les difficultés.

04

Adapter

Convenir d'actions correctives et de relais pour la continuité.

LE DOSSIER REMIS

01 / Plan d'ouverture

L'organisation du démarrage : accueil des habitants, budget initial, responsable de la vie partagée et relations entre intervenants. Les tâches à préparer avant la livraison sont identifiées.

02 / Matrice des responsabilités

Une répartition lisible entre les acteurs qui décident, animent, entretiennent et accompagnent. Elle clarifie les rôles dans le fonctionnement et les points de coordination.

03 / Suivi et plan de continuité

Des revues périodiques, un suivi des difficultés et des actions correctives. Le plan examine les relais à prévoir en cas de changement d'équipe, de bénévole clé ou de prestataire.

Des livrables réutilisables pour poursuivre avec CMD ou d'autres partenaires, dans les conditions convenues.

LE CADRE DE LA MISSION

Format

Une mission pilote à tester sur quelques projets. Un service récurrent n'est pas présenté comme déjà organisé.

Contractualisation

Contrat annuel cadré : journées, réunions, livrables et bilan périodique convenus, sans accès illimité.

À mobiliser

Porteur de la vie partagée, habitants, propriétaire et partenaires du fonctionnement.

Calendrier, honoraires, expertises, exclusions et conditions de révision sont précisés au devis.

UN PÉRIMÈTRE CLAIR

Hors animation quotidienne, gestion locative, soins et aide individuelle, sauf contrat distinct.

CMD accompagne l'organisation et le suivi ; les activités quotidiennes restent attribuées à des acteurs identifiés. La mission pilote doit préciser ses moyens, ses limites et son bilan.

POUR DÉMARRER

Le projet de vie, l'échéance d'ouverture ou le fonctionnement en place, les budgets, les intervenants et les points de fragilité déjà identifiés.

Parlons de votre projet. chezmoidemain.com

Réf. : Présentation Offres Conseil V1, diapositive 11 et notes ; engagements et modalités, diapositives 17-18.

VOUS GARDEZ LE CHOIX

Vous conservez vos partenaires du quotidien. L'accompagnement proposé ne remplace ni le porteur de la vie partagée ni les services aux habitants.

Des moyens définis, pas un accompagnement indéfini.